

# *S.I.P.E.A.F.*

(Syndicat Intercommunal pour l'Ecole Alain-Fournier)  
Adresse adm. : 3 Chemin du Four à Chaux  
95270 LE PLESSIS LUZARCHES – Tél. 01 34 09 95 29  
sipeaf@wanadoo.fr

---

## COMPTE RENDU DE LA REUNION

### DU CONSEIL SYNDICAL DU Mardi 10 octobre 2017

Date de convocation : 02/10/2017
Convocations affichées le 02/10/2017
Nombre de conseillers en exercice : 8
Nombre de conseillers présents : 7
Nombre de conseillers votants : 7

L'an deux mille dix-sept, le dix octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, dans le réfectoire de l'Ecole Alain-Fournier, sous la présidence de Monsieur MELIN.

Etaient présents : Messieurs RINCHEVAL, MAUGAN, MELIN et OUVRARD et Mesdames, JOUBEAUX-VERNIER, HOLLINGER et BOUCHARIN, formant la Majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Monsieur PRUVOT

Secrétaire : Mr MAUGAN.

## ORDRE DU JOUR

- La Rentrée,
- Décision modificative,
- Convention groupe d'assurance (cig)
- Convention relative aux aides financières 2017/2018 « Conseil général »,
- les impayés
- travaux

Le président souhaite la bienvenue a la nouvelle déléguée de Jagny sous bois, Madame BOUCHARIN.

### 1- La Rentrée

Le président donne la parole à Madame FEUERSTEIN, Directrice de l'école :

La rentrée s'est bien déroulée, sans problème particulier, Madame FEUERSTEIN assure la classe de CM1et CM2 avec Mme SAMSON le jeudi, Madame BIELLE-GARNIER assure la classe de CE2. Madame LE FLOCH et Madame SAMSON assurent la classe de CP et CE1 à mi-temps, Madame BARBIEUX et Madame RANGUIN (PES) assurent la classe de MS à mi-temps et Mme FRAISSARD assure la classe de PS et GS.

Nous avons 112 élèves répartis de la façon suivante :

- Classe de Mme FEUERSTEIN : 22 élèves : 10 CM2, 12 CM1,
- Classe de Mme BIELLE-GARNIER: 20 élèves : 20 CE2,
- Classe de Mme LE FLOCH : 27 élèves : 12 CP et 15 CE1,
- Classe de Mme BARBIEUX : 18 élèves : 18 MS
- Classe de Mme FRAISSARD : 24 élèves : 7 GS et 18 PS.

#### Elèves par communes

- BELLEFONTAINE : 44 élèves
  - JAGNY SOUS BOIS : 29 élèves
  - LASSY : 12 élèves
  - LE PLESSIS LUZARCHES : 14 élèves
  - LUZARCHES ( 3 de la Maison des Champs) : 5 élèves
  - Autres 8 élèves
- 
- 112 Elèves

### Projet de l' école

Les Projet de l'école sont :

- d'aller à l'abbaye de Royaumont.
    - Les CP et CE1 y sont déjà allés en septembre.
    - Les CE2, CM1et CM2 iront en janvier.
  - Les CE2 ont déjà commencé le poney.
  - De mars à juin, les CE1 et CE2 iront à la piscine.
  - La classe découverte :
    - Ils iront à Ville Franche de Rouergue du 11 février au 16 février 2018,
      - Les CP et CE1 leur thème sera la musique et réaliserons un spectacle.
      - Les CM leur thème sera la danse contemporaine.
- Les accompagnateurs sont déjà été choisis.

#### Le personnel du syndicat :

Nous avons eu trois départs :

- Deux fins de contrat CDD
- Une mutation d'une ATSEM

Nous avons recruté quatre personnes, dont une ATSEM supplémentaire suite a l'ouverture de la 5<sup>ème</sup> classe.

Les effectifs sont :

- Secrétaire : Mme Caroline VANNIER
- Directrice Activités Périscolaire: Mlle Léa DAGNICOURT
- ATSEM : Mlle Céline COLLOT  
Mlle Amandine LARMOYER
- Animation: Mme Nadège MAZILLE  
Mlle Emilie HARNOUN
- Service cantine : Mme Thi Nu NGUYEN  
Mme Sylvie DESGRIPPES
- Pour mémoire (hors personnel du syndicat):
  - Agent de propreté : Mme Brigitte MOREAU
  - Bénévole travaux : M. Alain BUFFET

**Délib n° 365 : Décision modificative**

Votes : 7 Contre 0 abstention 0 Pour 7

Suite à des arrêtes de maladie et à la demi-Astem, le budget des charges du personnel n'est pas suffisant.

Il y a lieu de prendre la décision modificative n°1 suivante en fonctionnement.

Transfert au sein du budget

Désignation crédits	Diminution sur crédits	Augmentation sur
	ouverts	ouverts
D60612 : Energie électricité	5 000.00€	
D 615221 : Bâtiment public	6 000.00 €	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>11 000.00 €</b>	
D 6413 : Personnel non titulaire		11 000.00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel</b>		<b>11 000.00 €</b>

**Délib n° 366 : Convention relative aux aides 'Transports Scolaires ' 2017/2018  
« Conseil Départemental »,**

Votes : 7 Contre 0 abstention 0 Pour 7

Le Conseil Départemental s'est engagé, lors de la séance du 20/05/2011, à ce que les familles valdoisiennes soient impactées que de façon très limitée par le transport scolaire. Cette politique a été reconduite pour l'année 2017-2018. Aussi, il a été délibéré une participation des familles à 102 €, que les élèves soient éligibles ou non, et un maintien de la gratuité pour les élèves en RPI (regroupement pédagogique intercommunal). L'école Alain Fournier est un regroupement pédagogique intercommunal, à ce titre les enfants bénéficient de la gratuité du transport scolaire.

Suite à la demande du Conseil Départemental du Val d'Oise, le Conseil Syndical est appelé à autoriser le Président du Syndicat à signer la convention proposée par le Conseil Départemental du Val d'Oise, l'école Alain FOURNIER étant reconnue comme RPI.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide, d'autoriser le Président du S.I.P.E.A.F Monsieur Alain MELIN à signer la convention relative aux aides accordées au SIPEAF concernant les circuits spéciaux scolaires.

**Délib n° 367 : ADHESION A LA PROCEDURE DE RENEGOCIATION DU CONTRAT  
GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION**

Votes : 7 Contre 0 abstention 0 Pour 7

Le Syndicat Intercommunal pour l'école Alain FOURNIER souhaite adhérer a la procédure de renégociation d'un contrat d'assurance par le CIG dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2018 et compte-tenu de l'intérêt d'une consultation groupée,

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2018 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

**PREND ACTE** que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1er janvier 2019.

**5- Les Impayés cantine & garderie**

Plusieurs courriers de rappel et de mise en garde sur les conséquences d'impayés pour frais de cantine et garderie ont été envoyés aux intéressés début juillet 2017.

Quelques familles ont pris contact avec la trésorerie pour régulariser leur situation.

La situation au 26 septembre 2017 est la suivante (hors encours du 2eme trimestre 2017)

AU 26 SEPT 2017

Somme sur Reste dû

	2008	2014	2015	2016	2017/1T	2017/2T	Total
BJ				125.49	178.5	394.8	698.79
BA					30.24		30.24
DA					22.68		22.68
KM					53.26	226.8	280.06
LA E		471.44	867.5	544.04	79.38	237.8	2200.16
TES				1038.12	349	570.96	1958.08
VIC			741	1425.04	178.5	394.8	2739.34
BEN			105.87	1474.22	206.88	475.6	2262.57
CN				45.36			45.36
Total	0	471.44	1714.37	4652.27	1098.44	2300.76	10237.28

## **Travaux :**

- Le terrain sous les arbres a été refait pour des raisons de sécurité (remblais + pelouse)
- Achat d'équipement de rangement pour le matériel sous le préau.
- Aménagement du préau en salle d'évolution.
  - La majorité du conseil syndical ne souhaite pas une solution provisoire (fermeture par bâches). Il est demandé d'étudier une solution avec panneaux de bois. Prévoir un équipement pour le sol.
- Couloir de l'école
  - Nous avons un soulèvement des carrelages. Une réparation sera faite cette semaine. A prévoir une réfection complète.

## **Questions diverses**

Location de l'appartement :

Celui n'est toujours disponible.

Certain conseillés demandent l'étude d'une assurance « loyers impayés ».

La Séance se termine à 22h.